

20 novembre Mobilisation de toutes.s les AESH

Ma collègue est employée par le rectorat, moi par le lycée.
On ne travaille pas tou·tes pour l'Éducation nationale ?

20 octobre, toujours pas de salaire.
Comment je fais pour les agios avec la banque ?

15 octobre, sans contrat ou avenant depuis le 1^{er} septembre.
C'est légal, ça ?

10 octobre, j'ai perçu 7,5€ d'acompte.
Comment je fais manger mes enfants ?

Mon chef d'établissement me change l'emploi du temps chaque semaine.
J'organise ma vie comment ?

On me change d'affectation du jour au lendemain sans explication.
Et pour l'élève que j'accompagne depuis des semaines, il se passe quoi ?

Paraît que je travaille dans un PIAL.
C'est quoi ce truc ?

Convoqué·e à une formation pendant les vacances.
Vu mon faible salaire d'AESH, je fais comment pour mon second emploi ?

On me demande des comptes sur mes heures d'activités connexes.
Elle est où la reconnaissance du travail invisible ?

Ma quotité a changé.
Et mon avis, il ne compte pas ?

J'accompagne 7 élèves.
C'est vraiment de l'accompagnement, ça ?

**La précarité, on n'en peut plus !
Le 20 novembre, exigeons ensemble
Une revalorisation, un statut !**

**14H30 devant le rectorat
à Clermont Ferrand**

AESH Construisons la mobilisation dès le 20 novembre !

Dans l'académie de Clermont-Ferrand, les AESH ne sont pas payées pour le temps de travail hebdomadaire effectué.

Entre 20 et 40 mn (selon les contrats) non payées, soit par exemple 23H30 rémunéré pour un contrat à 24h hebdomadaire.

**NON à des contrats calculés différemment selon les académies
NON à la gestion du rectorat de l'académie de Clermont
qui fait ce qu'il veut des circulaires !**

Le Recteur aurait-il besoin d'une Aesh pour lui reformuler la consigne ???

Depuis la rentrée, les collègues s'organisent et se mobilisent : audiences, rassemblements, rencontre de parlementaires, recours gracieux déposés auprès du recteur, intervention en CCP...

Rassemblement devant le rectorat

mercredi 20 novembre 14h 30.

**Rassemblement de soutien Allier 15h (le même jour)
devant l'Inspection d'académie.**

Ce traitement indigne, les Aesh ne l'acceptent plus !

Salaires non versés ou incomplets, acomptes ridicules, non réemploi, dégradation des conditions d'emploi et de travail, ... cette rentrée est la pire connue par les AESH.

Avec l'intersyndicale nationale CGT Educ'action, FSU (SNUipp, SNES, SNUEP), FO FnecFP, SNALC, SE-UNSA, SGEN CFDT, SUD-EDUCATION, exigeons :

- ☐ le réemploi de toutes les AESH ;
- ☐ une meilleure gestion des AESH, des personnels administratifs en nombre et formés : des contrats et avenants à jour, des salaires versés, des affectations en fonction des situations des AESH... ;
- ☐ le maintien des accompagnements individuels dans le respect des notifications MDPH ;
- ☐ l'arrêt de la mutualisation forcée aggravée par les PIALs ;
- ☐ une véritable prise en compte du travail invisible. L'organisation des activités connexes doit être gérée par l'AESH ;
- ☐ une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail, initiale, continue, spécifique et qualifiante ;
- ☐ la fin du recrutement par les EPLE ;
- ☐ la création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
- ☐ **une revalorisation immédiate des salaires ;**
- ☐ **la création d'un véritable statut de la Fonction Publique pour les AESH.**

Constituons une caisse de grève pour les personnels précaires afin qu'ils aient toute leur place dans le Tous ensemble le 5 décembre et après.